



Présidence : Moldavie

754^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 14 mai 2014

Ouverture : 9 h 35

Clôture : 12 h 30

2. Président : Ambassadeur A. Popov

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Exposé intitulé « Tour d'horizon de la sécurité européenne : défis et perspectives d'avenir », par le général de corps d'armée W. Wosolsobe, Directeur général de l'État-major de l'Union européenne, et le général de division R. A. Kee, Directeur stratégie et politique, Quartier général du Commandement des forces des États-Unis en Europe : Président, général de corps d'armée W. Wosolsobe, général de division R. A. Kee (FSC.DEL/86/14 OSCE+), Fédération de Russie, Canada, Ukraine, Royaume-Uni

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Situation en Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/87/14), Pays-Bas (annexe 1), Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/88/14), Canada, États-Unis d'Amérique, Turquie, Fédération de Russie (annexe 2)
- b) *Contributions financières au Programme OSCE-PNUD de démilitarisation du Monténégro (MONDEM) et au Programme de renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles (GSMC) en Serbie* : Luxembourg (annexe 3), Monténégro (annexe 4), Serbie (annexe 5),

Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (États-Unis d'Amérique)

- c) *Exercice militaire de grande ampleur, qui s'est déroulé en Azerbaïdjan les 16 et 17 avril 2014* : Arménie, Azerbaïdjan

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Rapport sur la soixante-quatrième Réunion du Groupe des communications et sur l'Échange global d'informations militaires du 7 mai 2014 (FSC.GAL/63/14 Restr.)* : représentant du Centre de prévention des conflits
- b) *Petit-déjeuner-débat sur la prévention de la violence sexuelle dans les conflits, prévu le 15 mai 2014* : Royaume-Uni, Président
- c) *Réunion du Groupe informel d'amis sur les armes légères et de petit calibre, prévue le 20 mai 2014 (FSC.GAL/59/14 Restr.)* : Président du Groupe informel d'amis sur les armes légères et de petit calibre (Espagne)

4. Prochaine séance :

Mercredi 28 mai 2014 à 10 heures, Ratsaal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/760
14 May 2014
Annex 1

FRENCH
Original: ENGLISH

754^e séance plénière

Journal n° 760 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DES PAYS-BAS

Monsieur le Président,

Je souhaite appeler votre attention sur l'achèvement avec succès d'une mission effectuée par le Benelux en Ukraine au cours de la période allant du 14 au 17 avril, en vertu du Chapitre X du Document de Vienne et avec des arrangements conformément au Chapitre IX. Cette équipe du Benelux néerlandaise, comportant des inspecteurs invités venus de Géorgie, de Suède et de la République tchèque, s'est rendue en Ukraine, sur la base d'un accord bilatéral entre l'Ukraine et les Pays-Bas, pour une activité adaptée aux besoins régionaux spécifiques déterminés par l'Ukraine et destinée à dissiper des inquiétudes au sujet d'activités militaires inhabituelles dans la zone d'application des MDCS et à apporter des éclaircissements en ce qui concerne la situation régionale de sécurité qui reste ambiguë. La demande d'inspection a été transmise à l'Ukraine et à tous les États participants de l'OSCE au moyen d'un formulaire F 101 le 7 avril 2014. L'Ukraine a accepté la demande au moyen d'un formulaire F102 le 8 avril 2014.

Aucune activité notifiable n'a été observée dans la zone spécifiée. Toutes les unités que nous avons visitées dans la zone spécifiée s'acquittaient de leurs activités de routine, tout en se préparant à un scénario catastrophe. La situation militaire générale dans la zone spécifiée était calme mais tendue au cours de cette période. Les hôtes ukrainiens, à savoir les deux membres de l'équipe d'accompagnement et les représentants de l'agence de vérification, ainsi que toutes les autorités militaires et civiles que nous avons rencontrées, ont fait preuve d'un professionnalisme exemplaire, de transparence et d'une volonté de se conformer à toutes les demandes de l'équipe d'inspection. Le rapport a été distribué par le biais du réseau de communication le 29 avril 2014 sous le numéro de référence CBM/NL/14/0022/F103/O.

Cette inspection constitue un bon exemple de la manière d'appliquer pleinement le Document de Vienne, tant dans la lettre que dans l'esprit, où un État participant saisit toutes les occasions de faire preuve d'une transparence optimale et de renforcer la confiance, en particulier dans les moments de tension accrue. Nous demandons à la Fédération de Russie, dans l'esprit du Document de Vienne, de faire preuve du même niveau de coopération et d'offrir des occasions comparables de se rendre dans des zones proches de la frontière ukrainienne afin de dissiper les inquiétudes au sujet d'activités militaires inhabituelles.

Merci, Monsieur le Président. Je vous demande de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/760

14 May 2014

Annex 2

FRENCH

Original: RUSSIAN

754^e séance plénière

Journal n° 760 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,

En ce qui concerne l'hystérie permanente et les flux « d'informations » fausses et de conclusions partisans publiés dans les médias étrangers au sujet de « la menace russe pour l'Ukraine », nous sommes tenus de faire appel à ceux qui étaient présents pour dissiper ces mythes et affirmer une fois de plus que les raisons de la déstabilisation de la situation en Ukraine doivent être recherchées en dehors de la Russie.

Il est clair que cette campagne de désinformation et de propagande est menée dans le cadre d'une guerre de l'information. Certains de nos partenaires occidentaux ont une expérience considérable de ces technologies, et ils sont incontestablement parvenus à leur fin. Cette campagne vise un public qui n'a pas la possibilité de vérifier la fiabilité de l'information qu'on lui impose.

Un bon exemple de cette propagande est donnée par un certain nombre d'images satellites et de cartes publiées en avril de cette année sur le site Internet du Commandant suprême des forces alliées en Europe (OTAN), puis dans The Washington Post, qui montrent une prétendue accumulation de troupes russes dans les régions limitrophes de l'Ukraine.

Nous proposons d'examiner ces images attentivement.

Diapositive 1. Cette diapositive montre l'emplacement d'installations militaires russes dans la région bordant l'Ukraine. Les installations qui apparaîtront dans les images satellites suivantes portent des numéros. Selon les experts de l'OTAN, les images montrent une accumulation d'équipements militaires russes dans ces installations. Examinons donc cette « accumulation ».

Diapositive 2. Zone située au nord de Belgorod. On compare ici des données datant d'août 2011 et de mars 2014. Certes, pour certains pays, en Afrique par exemple, 16 hélicoptères peuvent sembler une menace sérieuse, mais ce n'est absolument pas le cas dans le contexte moderne de la conduite des opérations militaires sur le théâtre européen. On ne mentionne pas également que les hélicoptères sont déployés sur une base aménagée

précédemment, qui dispose déjà d'une certaine infrastructure. Le nombre d'hélicoptères est entièrement conforme à la capacité normale de la base.

Deuxième partie de la diapositive 20. Région de Yeysk. On compare ici des données datant d'octobre 2006 et de mars 2014. Il est clair que ceux qui sont derrière la divulgation de ces informations ont délibérément choisi comme point de référence des données qui datent de huit ans, en espérant produire la plus forte impression sur un public non initié. Pourquoi les commanditaires de l'article n'ont-ils pas utilisé des matériels plus récents, datant, par exemple, de l'année dernière ? Nous notons également que la moitié des équipements représentés sur l'image sont des véhicules qui n'ajoutent pas grand-chose aux capacités offensives d'un pays, quel qu'il soit.

Diapositives 3 et 4. Un aérodrome, une fois de plus appelé Yeysk. Images datant d'août 2013 et de mars 2014. Par rapport à l'année dernière, les équipements aériens qui sont présentés ne comptent que trois avions de combat et un hélicoptère supplémentaires. Il s'agit là, bien évidemment, d'un autre signe de « la menace russe pour les États voisins ». D'ailleurs, il convient de remarquer que seule une partie d'une aire de stationnement est montrée et non l'ensemble du terrain d'aviation. Il est donc possible que le nombre d'équipements déployés dans le reste de l'aérodrome avait été réduit.

Diapositive 5. Aérodrome de Buturlinovka, données datant de mai 2011 et d'avril 2014. On ne comprend pas clairement ici ce que nos partenaires de l'OTAN avaient en tête. Si nous comparons ces photographies de manière détaillée, nous ne voyons aucune accumulation d'équipements aériens, simplement une modification de la position des aéronefs sur les différentes aires de stationnement. Les commanditaires de l'article considèrent-ils que nous ne devrions pas le faire parce que cela constitue une menace pour l'Ukraine ? Nous ne mentionnons même pas le fait qu'en janvier de cette année, une équipe d'évaluation polonaise intervenant dans le cadre du Document de Vienne 2011 a été informée lors d'une réunion d'information qu'un régiment aérien avait en fait été redéployé temporairement à Buturlinovka, non pas à cause des événements en Ukraine (ils avaient à peine commencé à ce moment-là), mais en raison de la fermeture d'une piste d'atterrissage de l'aérodrome de Voronezh.

Diapositive 6. Région de Buturlinovka (ou s'agit-il de Novotcherkassk ?). D'ailleurs, ce genre de négligence dans l'intitulé des images suggère qu'une certaine confusion a pu régner concernant les dates. Au lieu de représenter l'état des lieux en mars et avril 2014, les images montrent, par exemple, la situation telle qu'elle se présentait l'été dernier.

L'image montre principalement des tentes et des véhicules. En outre, comme nous pouvons le voir sur la diapositive de 2013, l'aire est prévue pour héberger régulièrement des unités qui suivent un entraînement, à en juger par le bon état des tentes et des clôtures. La capacité normale des installations n'a pas été dépassée dans ce cas non plus.

Diapositive 7. L'imagination débridée de plusieurs « experts » militaires occidentaux concernant les mouvements de près d'un bataillon sur trois des forces armées russes dans toute la partie européenne du pays en direction de la frontière ukrainienne apparaît dans la carte établie par le Royal United Services Institute et publiée dans The Washington Post. Écoutez bien : un tiers de toutes nos forces en Europe se trouverait dans cette région!

Le tableau dépeint est tout juste effrayant. À en juger par les récits communiqués, ce ne sont pas 40 000, mais près de 100 000 militaires russes qui sont massées à la frontière ukrainienne. Je me demande juste pourquoi ni les inspecteurs, ni les missions « Ciel ouvert » qui survolent constamment cette zone, n'ont pas encore trouvé ces 70 bataillons, voire plus.

Le fait est que ce tableau trompeur est destiné à des profanes et non à des professionnels de notre domaine. Sans entrer dans un débat sur l'exactitude des informations relatives à chaque bataillon, je ferais remarquer que, pendant l'année, les entraînements de nos unités et sous-divisions se déroulent alternativement, par rotation, sur différents terrains. Or si l'on en juge ce qui est montré ici, on a l'impression qu'elles font mouvement simultanément vers la frontière. Rien n'est plus absurde !

Permettez-moi de citer à cet égard les propos du Ministre adjoint de la défense de la Fédération de Russie, Anatoly Antonov : « Nous appelons les ‘représentants officiels’ de l'OTAN et du Pentagone à cesser leurs manœuvres cyniques visant à tromper la communauté internationale sur la situation réelle à la frontière entre la Russie et l'Ukraine. Nous croyons que l'imposition obstinée des stéréotypes publics occidentaux datant de la guerre froide du siècle dernier, à une époque marquée par la présence universelle de l'Internet et des médias libres, est absurde et ne peut que nuire à la réputation des ‘propagandistes’ occidentaux eux-mêmes. »

Passons maintenant à l'analyse des matériels vraiment fiables et objectifs obtenus lors de la mise en œuvre de l'un des traités internationaux les plus efficaces dans le domaine du contrôle des armements et des mesures de confiance et de sécurité – le Traité « Ciel ouvert » – et examinons le bien-fondé des chiffres mentionnés par les représentants de l'OTAN et des États-Unis d'Amérique. Nous avons fait part avant-hier de nos observations à la « Commission consultative pour le régime ‘Ciel ouvert’ », mais nous pensons qu'elles présenteront également un intérêt pour les autres États participants de l'OSCE.

Diapositive 8. Ces derniers mois, nous avons reçu sur notre territoire plusieurs équipes d'inspection opérant dans le cadre du Document de Vienne de 2011, et de nombreux vols d'observation dans le cadre du Traité « Ciel ouvert ». Je tiens à souligner que la Fédération de Russie, dans un esprit de bonne volonté, a accepté que l'Ukraine effectue du 20 au 23 mars 2014 un vol extraordinaire au-dessus du territoire russe dans le cadre du Traité « Ciel ouvert », ce qu'elle n'était pas obligée de faire.

Pendant tous les préparatifs, nous ne sommes absolument pas intervenus dans la sélection des régions en ce qui concerne l'inspection et les itinéraires de vol. L'attention de nos collègues étrangers, y compris ceux de l'Ukraine, a été principalement concentrée sur les régions frontalières de la Russie et de l'Ukraine. **Diapositives 9 à 16.** Un vol effectué par les États-Unis et la Norvège a également eu lieu la semaine dernière le long de la frontière avec les oblasts de Kharkiv et Luhansk. Comme vous pouvez le voir, les itinéraires ont été établis de telle manière que chaque segment de la frontière russo-ukrainienne de 2 000 kilomètres a été photographié environ deux à trois fois par mois. Des kilomètres de film aérien montrant la réalité de la situation concernant les installations des forces armées de la Fédération de Russie qui intéressent nos partenaires ont été obtenus légalement.

Examinons les images, obtenues en 2014, des installations russes à l'égard desquels des préoccupations ont été soulevées récemment dans divers forums de l'OSCE, et

comparons-les avec les images de 2012 et 2013. Ces diapositives montrent des relevés aériens de Taman, Boguchar, Rostov-sur-le-Don, Belgorod, Novorossisk, Kushchevskaya, Morozovsk et Primorsko Akhtarsk. Il s'agit de matériels résultant de vols d'observation menés par l'Ukraine, les États-Unis et l'Allemagne, la Hongrie et le Canada, l'Allemagne et la Lettonie, la Turquie et les États-Unis, etc.

La diapositive suivante (**diapositive 18**) montre un terrain d'entraînement près de Taman, sur lequel sont déployés huit pièces d'artillerie. Ce matériel provient d'un vol d'observation effectué par l'Allemagne et les États-Unis (21 mars 2014). Cette zone a également été observée précédemment (**diapositive 19**). On y trouve un terrain d'entraînement qui existe depuis longtemps, et sur lequel des exercices de tir sont effectués régulièrement.

Diapositives 20, 21 et 22. Sur ces photos, on peut voir deux bases pour l'entreposage et la réparation d'équipements militaires à Boguchar. La zone a été observée le 21 mars 2014 depuis l'espace aérien par un groupe conjoint composé de l'Allemagne et des États-Unis ; le 22 mars 2014 par la mission ukrainienne ; et, à titre d'exemple, le 27 avril 2013 par la Hongrie et le Canada. La différence par rapport à l'année dernière est de 180 véhicules et véhicules blindés. Je tiens à rappeler que ce ne sont pas des unités de combat, mais des installations destinées à l'entreposage et à la réparation d'équipements militaires.

Diapositives 23, 24 et 25. Passons maintenant à la base aérienne de Rostov-sur-le-Don. La photographie du 22 mars 2014 qui apparaît maintenant sur l'écran a été prise par la mission ukrainienne. Voici ensuite la même base, mais il s'agit d'une photographie du 27 avril 2013 (un vol d'observation par la Hongrie et le Canada). La différence par rapport à l'année dernière est de 1 aéronef et de 15 véhicules blindés. Une augmentation vraiment massive, n'est-ce pas ?

Diapositive 26. Centre de formation à Belgorod. La photographie a été prise le 21 mars 2014 par une mission conjointe composée de l'Allemagne et des États-Unis. L'image montre clairement que le personnel et les équipements sont déployés sur une installation fixe. Ce centre de formation est connu de nos partenaires occidentaux et il est observé périodiquement. Les unités et les sous-divisions qui suivent une formation font l'objet de rotations périodiques.

Diapositives 27 et 28. Novorossiysk. Il s'agit de l'emplacement permanent de la 7^e division aéroportée et du 108^e régiment aéroporté. Les photos ont été prises le 22 mars 2014 par l'Ukraine et le 27 avril 2013 par la Hongrie et le Canada. Le matériel rassemblé au cours du vol d'observation ukrainien montre que le nombre de véhicules blindés est inférieur de 30 unités à ce qu'il était au 1er janvier 2014.

Diapositives 29 et 30. Base aérienne d'entraînement de Kushchevskaya. Ces éléments ont été présentés par la mission ukrainienne le 22 mars 2014 et par l'Allemagne et la Lettonie le 13 septembre 2012. La différence est tout simplement énorme, puisqu'elle est d'un avion !

Les bases aériennes de Morozovsk (**diapositives 31 et 32**) et de Primorsko Akhtarsk (**diapositives 33, 34 et 35**). Les photos ont été prises par l'Ukraine en mars 2014 et par la Turquie et les États-Unis en juin 2013. La différence en termes de nombre d'avions sur

chacune de ces bases par rapport à 2013 est de 10 unités, alors que le nombre de véhicules présents à Primorsko Akhtarsk en 2014 était inférieur de 30 unités.

Certains pourraient nous reprocher d'avoir pris des données à analyser qui datent d'au moins un mois, et que la situation a peut-être beaucoup changé depuis. Certes, mais c'est parce qu'il faut beaucoup de temps pour déchiffrer les photographies aériennes. Pour éviter toute provocation, nous avons même entretemps retiré de la frontière les divisions tactiques qui effectuaient des exercices d'entraînement sur les terrains d'entraînement. Malheureusement, un élément reste inchangé : la volonté de certains de nos partenaires de remettre en question la bonne volonté de la Fédération de Russie. Les représentants officiels de l'OTAN et les États-Unis affirment qu'ils n'ont « aucune indication d'un changement dans la position des forces russes le long de la frontière ukrainienne ». Or nos collègues de l'OTAN, et en particulier ceux des États-Unis, ne font aucun effort pour présenter des preuves à l'appui de leur position, à part un nouveau lot d'images peu convaincantes. Malheureusement, si des conclusions sont tirées sur la base des mesures de vérification réalisées en présence de représentants de la Russie et dans les rapports officiels, ce sont les clichés de propagande opposés qui sont sans arrêt communiqués au public.

Faisons le point. Nous avons toutes les raisons de renvoyer les « paquets de mensonges » au Représentant permanent des États-Unis qui les a évoqués. Il est évident qu'il n'y a pas d'« accumulation menaçante (question : pour qui ?) d'armements et d'équipements russes ». Si nos partenaires ont des objections, nous sommes prêts à écouter leurs arguments. Où sont-ils ?

Nous sommes cependant contraints de constater que leurs accusations sont sans fondement et enveniment une situation déjà difficile en Ukraine. C'est précisément ce que démontre notre exposé d'aujourd'hui.

Dans le même temps, nous n'entendons jamais parler des préoccupations concernant les centaines de victimes de l'opération punitive menée par le régime de Kiev contre les habitants du sud est. La concentration des forces armées ukrainiennes à la frontière russo-ukrainienne se poursuit également. Un groupe de forces ukrainiennes de 15 000 hommes a été déployé dans les régions frontalières. On observe également une accumulation de troupes de l'OTAN en Europe de l'Est. Pour certains de nos partenaires tout cela fait partie de l'ordre des choses. Pour nous, il s'agit d'un nouvel exemple du principe de deux poids deux mesures, qui est devenue la norme dans la politique étrangère de certains États.

Un de nos collègues occidentaux a dit récemment : « Vous êtes de drôles de gens, vous les Russes. Vous venez avec des arguments, en essayant de nous démontrer quelque chose. Mais ne comprenez-vous pas que personne ne veut la vérité ? » Nous croyons cependant que, tôt ou tard, nos partenaires devront commencer à dire la vérité au grand public. Il suffit de voir, pour en être convaincu, le nombre croissant de commentaires qui sont publiés dans les médias occidentaux et dans lesquels les gens expriment leur mécontentement face à une interprétation unilatérale des événements sur, et autour de l'Ukraine.

Merci, Monsieur le Président. Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de ce jour.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/760

14 May 2014

Annex 3

FRENCH

Original: ENGLISH

754^e séance plénière

Journal n° 760 du FCS, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU LUXEMBOURG

Le Programme de démilitarisation du Monténégro (MONDEM) a été établi en avril 2007 en réponse à une demande de la République du Monténégro portant sur un programme de renforcement des capacités pour la démilitarisation des armes légères et de petit calibre et leur stockage dans de bonnes conditions de sécurité. Il s'agit d'un programme conjoint du Gouvernement monténégrin, du PNUD et de l'OSCE. Dès le départ, le Luxembourg a continuellement soutenu le projet MONDEM par des dons d'un montant de plus de 100 000 euros, et il fera don de 15 000 euros supplémentaires au Programme de démilitarisation en 2014.

Le Luxembourg a en outre soutenu le Programme de renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles (GSMC) en République de Serbie en 2012 et 2013 par des contributions s'élevant à 50 000 euros. Ce projet a été lancé par le Ministère serbe de la défense en coopération avec le PNUD et l'OSCE et vise à soutenir les efforts déployés par les autorités serbes dans le cadre de la destruction de munitions conventionnelles et de la rénovation d'installations de stockage de munitions. Le Luxembourg fera don de 20 000 euros supplémentaires, exprimant ainsi l'importance qu'il continue d'accorder à cette entreprise conjointe.

Nous encourageons tous les autres États participants à prendre des mesures similaires en faveur de projets relatifs aux stocks de munitions conventionnelles et aux armes légères et de petit calibre.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/760

14 May 2014

Annex 4

FRENCH

Original: ENGLISH

754^e séance plénière

Journal n°760 du FCS, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU MONTÉNÉGRO

La réduction du risque posé par l'accumulation déstabilisatrice d'armements et de munitions en excédent, ainsi que la gestion des stocks, demeurent notre priorité absolue, et c'est la raison pour laquelle nous sommes très reconnaissants au Luxembourg de ce don important et opportun en faveur du Programme MONDEM.

Le manque des fonds nécessaires pour la troisième et dernière phase du Programme MONDEM hypothèque les progrès réalisés jusqu'à présent, de sorte que toute contribution future est d'une grande importance.

Par son soutien durable aux projets de l'Organisation relatifs aux ALPC et aux munitions conventionnelles, le Luxembourg démontre son engagement à renforcer la stabilité et la sécurité dans la région de l'OSCE.

Je tiens à réaffirmer que nous sommes disposés à partager avec tous nos partenaires les connaissances et les enseignements tirés, ainsi qu'à contribuer activement à des programmes similaires de l'OSCE.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier l'ensemble des contributeurs au Programme MONDEM d'avoir reconnu son utilité et son importance, ainsi que le CPC et le Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles pour leur promotion et leur appui actifs de tous les projets de démilitarisation en cours.

Une fois de plus, je remercie le Luxembourg et exprime l'espoir que les dons au Programme MONDEM par l'intermédiaire de l'OSCE nous permettront de mener ce programme à bonne fin.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/760

14 May 2014

Annex 5

FRENCH

Original: ENGLISH

754^e séance plénière

Journal n° 760 du FCS, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SERBIE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Mission permanente de la République de Serbie, permettez-moi de remercier la Représentation permanente du Grand-Duché de Luxembourg de son soutien financier et de sa contribution de 20 000 euros supplémentaires au Programme serbe de renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles (GSMC) pour la démilitarisation des munitions au phosphore blanc.

Le soutien que des donateurs des États participants de l'OSCE apportent au projet de GSMC en République de Serbie reste d'une grande importance pour la poursuite de son exécution. En juillet 2013, près de 161 tonnes de poudre de napalm ont été transportées dans les installations spécialisées de la SAKAB à Kumla (Suède) et éliminées d'une manière respectueuse de l'environnement et efficace par rapport à son coût. En novembre 2013, la première phase du projet, portant sur l'élimination de la poudre de napalm, a été menée à bonne fin. Nous travaillons à présent sans discontinuer sur la deuxième partie, à savoir la démilitarisation des munitions au phosphore blanc, volet nettement plus complexe de la première composante du Programme de GSMC. Dans le cadre de la deuxième phase, nous avons procédé à la démilitarisation de 11 315 munitions de 105 mm et les avons transportées en Bulgarie en vue de leur élimination en février 2014.

Nous souhaitons en outre remercier les États donateurs pour leur soutien et leur approbation des changements proposés, qui englobent la fusion des composantes 1 et 3 du Programme de GSMC dans le cadre du projet en cours. Au titre de la composante 3 de ce programme, il est envisagé de moderniser les installations de démilitarisation de l'usine de réparation technique TRZ Kragujevac, ce qui implique le remplacement des miroirs par des systèmes de télévision en circuit fermé, ainsi que l'installation de systèmes de lutte contre les incendies et de sols antistatiques.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Centre de prévention des conflits, la Section d'appui au FCS et le lieutenant-colonel Mark Barlow, Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles pour leur travail sans relâche sur le Programme de GSMC.

La République de Serbie apprécie grandement le soutien apporté aux projets par les États participants de l'OSCE. Permettez-moi une fois de plus de remercier le Luxembourg pour sa contribution et de réaffirmer que la Serbie est prête à continuer de coopérer avec ses partenaires de l'OSCE sur cette question particulière dans un esprit d'ouverture et de transparence.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.